Afin d'accélérer la distribution des cartes OPUS

Les cartes Opus retraités seront envoyées par la poste pour tous les retraités à partir de la semaine du 8 septembre.

Voici les grandes lignes du processus :

1. Un **nouveau message courriel** sera envoyé par la STM à tous les retraités avec un texte qui spécifie :

 a. La démarche en cours pour l'envoi par la poste des cartes
 b. **L'utilisation d'un formulaire pour confirmer la bonne identité du retraité, le besoin ou non d'obtenir la carte et les coordonnées postales.**
 c. Les informations complémentaires pour communiquer directement par courriel ou par téléphone.

2. Après une semaine, **des appels seront faits directement aux retraités** dont l'information n'aura pas été transmise par le formulaire pour confirmer les informations suivantes :

 a. La bonne identité du retraité
 b. Le besoin ou non d'obtenir la carte
 c. Les coordonnées postales

3. Les cartes sont mises en enveloppe et postées par l'équipe OPUS.